

APAD Perche (Sarthe)

Mobiliser l'ingénierie du vivant pour diminuer l'utilisation de produits phytosanitaires



Le collectif ...

APAD Perche

Créée en 2014, elle regroupe, à ce jour, 80 agriculteurs adhérents dont une dizaine de leaders, avec une forte activité relationnelle.

Le groupe-projet

13 agriculteurs du réseau de l'APAD Perche. La moitié sont en polyculture élevage (volailles, bovins, porcs) et l'autre moitié en grandes cultures (blé orge colza)

... sur son territoire ...

Le territoire regroupe plusieurs bassins versants, avec des enjeux sur l'érosion des sols, le dépassement de seuils concernant les résidus de produits phytosanitaires et de nitrates dans les eaux d'où un enjeu de protection de l'eau important. Les acteurs de l'eau se montrent intéressés pour travailler avec les acteurs agricoles sur l'idée de prévenir plutôt que guérir.

... a mis en place le projet :

Les enjeux de ce projet sont :

- La lutte contre l'érosion des sols,
- L'augmentation de la matière organique dans les sols,
- La valorisation des refuges de biodiversité sous le sol et sur le sol.

Des objectifs chiffrés clairs ont été fixés :

- Pour l'ensemble des désherbants, être à 75 % de l'IFT de référence en moyenne.
- Pour les produits hors herbicides, être à 50 % de l'IFT régional pour le collectif.
- Pour l'ensemble des produits, parvenir à zéro traitement en végétation pour au moins une culture pour chacun des membres du collectif.
- Avoir un sol couvert 11 mois sur 12 avec 20 % de légumineuses.

Cette baisse de l'utilisation des produits phytosanitaires aura un impact positif sur les entreprises et entraînera une diminution des impacts de ces produits sur les milieux.

Le travail portera principalement autour de deux thématiques : la gestion du parasitisme (par les plantes et leurs associations) et les rotations.

Le projet a débuté fin 2017/début 2018 et devrait se terminer fin 2020.

Il a été déposé et retenu dans le cadre de l'appel à projets 30 000 Pays de la Loire 2017.

Fonctionnement/organisation – Gouvernance

Le collectif des 13 agriculteurs pilotera l'avancement du projet. Ce groupe se réunira entre quatre et cinq journées par an. Chaque rencontre sera l'occasion de faire un point sur l'avancement du projet et de prendre les décisions sur la suite des actions.

Un membre du groupe a été désigné comme responsable global de la cohérence du projet. Il participera également aux travaux qui permettront une cohérence régionale avec l'APAD Centre Atlantique.

Pour les différentes actions, un agriculteur, membre du collectif, a été désigné comme référent : Action gestion des rencontres collectives et individuelles et relations avec l'APAD Centre Atlantique par exemple, pour l'un.

Certaines rencontres se feront par sous-groupes territoriaux, quand une thématique est spécifique à un bassin versant par exemple. Plusieurs membres souhaitent être les porte-paroles du groupe auprès des autres collectifs de travail sur l'agriculture de conservation des sols en région au sein des APAD Centre Atlantique et Perche et plus largement à l'APAD nationale. Des échanges sur cette problématique commune de travail pourront également avoir lieu auprès du collectif de l'APAD Centre Atlantique candidat au projet de ferme 30 000 pour avancer plus vite encore.

Multi-appartenance

Plusieurs des agriculteurs du groupe ont créé un GIE pour acheter les phytosanitaires et employer un salarié.

Ils appartiennent tous au réseau APAD : APAD Perche / Apad Centre Atlantique (leurs projets ayant été déposés en parallèle, cela va permettre des échanges entre les deux) / APAD nationale.

Via le GDA de Saint Calais, des tours de plaine sont organisés et ils ont un lien avec les formations, organisées par les Chambres d'Agriculture, sur les plans de gestion des haies.

Ils adhèrent à la Cuma locale.

Les avantages du collectif

Les agriculteurs se sont organisés depuis 2014 en collectif (l'APAD Perche) pour échanger leurs expériences et avancer plus vite dans leurs innovations.

Accompagnement mobilisé

Le projet est animé et coordonné par un animateur de l'APAD nationale basé en Pays de la Loire.

Partenaires

Les partenariats sont de plusieurs types :

- Techniques : FRGeda Pays de la Loire, Lycée Rouillon au Mans,
- Environnementaux : LPO 72, programme d'actions sur le bassin versant Sarthe Amont (72) et le bassin versant du Boulon (41),
- Scientifiques : SC2 Université du Maine,

En outre, certains organismes interviennent sous forme de prestations : Trame, APAD nationale, ...

Sources de financement

En individuel, trois agriculteurs ont engagé une MAEC visant pour certains une réduction de 40 % de l'usage des herbicides et de 50 % des autres produits phytos.

En collectif : projet 30 000 fermes, Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Etapes du projet	Soutien collectif	Soutien individuel	Leviers/freins d'accès au financement rencontrés
Faire émerger le projet et le groupe d'agriculteurs qui le porte			Globalement pas de financement : est le plus difficile à financer
Diagnostic de départ	Agence de l'eau (60%)	Autofinancement APAD Perche	Recentrage sur les phytosanitaires en lien avec la question glyphosate Au début du projet : diagnostic IAD (Indiciade)
Conseil-prestation	Agence de l'eau (60%)	Autofinancement APAD Perche	
Animation	Agence de l'eau (60%)	Autofinancement APAD Perche	
Formation (dont échanges de pratiques)	VIVEA	Agriculteurs	
Expérimentation(s)	Agence de l'eau (60%)	Autofinancement APAD Perche	
Investissements matériels	Agence de l'eau (60%)	Autofinancement APAD Perche	
Soutien pendant la TAE		MAEC	
Valorisation des produits issus du projet			
Transfert / communication	Agence de l'eau (60%)	Autofinancement APAD Perche	

Bilan

Points positifs	Points négatifs
<p>Question des produits phytosanitaires abordée avec entrain dans le groupe grâce à l'angle Agriculture de Conservation des Sols et ses potentialités.</p> <p>Projet qui permettra au groupe de mettre des chiffres collectifs sur les usages de produits phytosanitaires et d'argumenter leurs interventions externes au groupe.</p>	<p>L'angle thématique de l'appel à projets force à redéposer un nouveau projet. Avec les multiples thématiques traitées, il y a le risque de se perdre dans l'administratif cumulé.</p>



Pour en savoir plus :

<https://www.apad.asso.fr/l-apad/le-reseau-apad/apad-perche>

